



Bulletin individuel d'adhésion à l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade

L'Association des Pêcheurs à Pied de la Cote de Jade, régie par la loi de 1901, a été créée en 1985 pour défendre le droit de pêche à pied de loisirs sur la cote de Jade.

- Préserver les droits de la pêche à pied de loisir
- Favoriser les initiatives permettant une meilleure pratique de la pêche de loisirs
- Participer à tous les projets pouvant porter atteinte au libre accès des espaces naturels et plus généralement promouvoir les activités de pêche plaisance et veiller aux intérêts locaux et régionaux de ses adhérents.

Je décide de soutenir et de devenir membre de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade

Nom Prénom

adresse Ville

Mail : CP

Cotisation annuelle APPCJ : 4€

ou

Cotisation annuelle APPCJ et FNPP avec 4 numéros de la revue « Pêche Plaisance » : 20€

Paiement par chèque à l'ordre de : Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade
Adresse : Maison des Associations – 4 Rue de Lorraine - 44210 PORNIC